

Pour qui ?

Vous êtes animateur, médiateur, enseignant, gardien d'immeuble, conseiller en insertion professionnelle, éducateur spécialisé, entraîneur, dirigeant (salaire ou bénévole) associatif, travailleur social, agent d'une collectivité (accueil, chargé de développement...) ? Cette formation s'adresse à tous les acteurs agents publics, salariés et bénévoles associatifs en contact direct avec les publics.

Ce qu'ils en disent...

La formation permet d'éviter les interprétations ou jugements personnels qui pourraient faire prendre de mauvaises décisions.

Marie-Reine, bénévole dans un club omnisports (Loiret)

Savoir d'où vient la laïcité permet de mieux en parler.

Georges, éducateur spécialisé (Bas-Rhin)

Étant à l'accueil, je sais maintenant quelle attitude adopter face aux situations que je pourrais rencontrer.

Widelyne, agent d'accueil (Hauts-de-Seine)

Où s'inscrire ?

Lieu : Espace Sainte Catherine, 4 Boulevard des Ardennes, à BAR-LE-DUC

Horaires : 9H/12H - 13H/16H

Inscription obligatoire sur les 2 jours, repas midi compris.

Inscriptions au plus tard 3 jours avant chaque session de formation auprès du CIAS :

politiquedelaville@meusegrandsud.fr OU
03.29.79.90.85

Renseignements :

Johan CHANAL, coordinateur au sein de Citoyens & Territoires Grand Est :
07 77 34 79 83 - jchanal@citoyenterritoires.fr

Jean AYI-SPOLETINI, Chef du service « Développement Social Local » au sein de la CA de Bar-Le-Duc Sud Meuse :
03 29 79 90 85 - J.AYI@barleduc.fr

La session de formation est animée par l'association Citoyens & Territoires Grand Est et la Communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse.

Elle est organisée grâce à l'appui de la DREETS Grand Est.



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



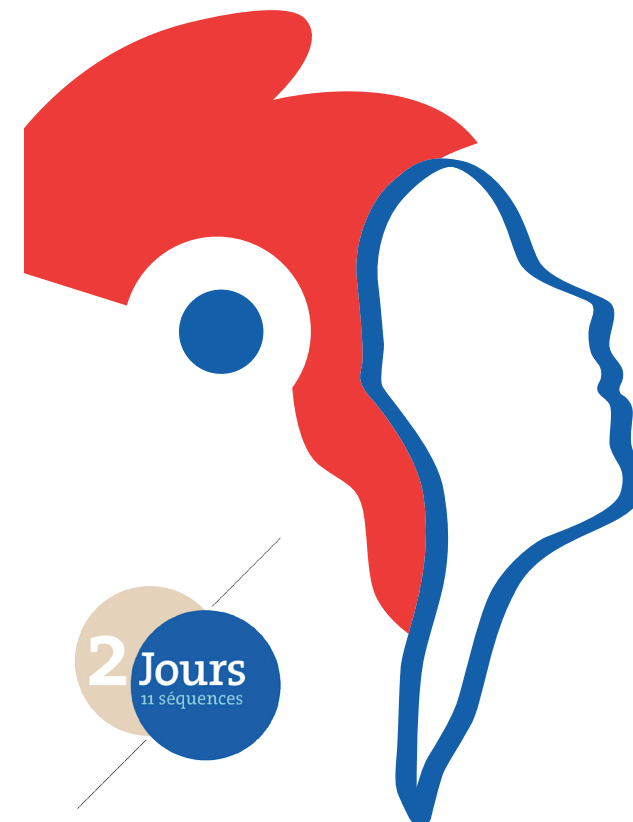
FORMATION GRATUITE

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Les
04 & 05
AVRIL 2024

Les
29 & 30
AVRIL 2024

à Bar-le-Duc



2 Jours
11 séquences

- › Comment réagir face à des comportements ou des revendications faisant référence à la religion ?
- › Quelles sont les obligations de neutralité des agents publics ? Des salariés associatifs ?
- › Quels sont les droits et devoirs des usagers dans une mairie ? Dans une mission locale ? Dans un club sportif ? À l'école ?
- › Quelles réponses apporter aux demandes d'adaptation des repas, d'aménagements d'horaires, de non-mixité ?

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise.

La formation **Valeurs de la République et laïcité** permet aux professionnels et aux bénévoles d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.



Une formation pour quoi faire

- › **Respecter et faire respecter** le principe de laïcité dans son activité professionnelle, sans discriminer.
- › **Expliquer clairement** à ses interlocuteurs les règles qui s'appliquent et en faire partager le sens.



Des formateurs qualifiés et habilités

La formation est dispensée par plus de 1 500 formateurs, formés et habilités par l'État, dans toutes les régions métropolitaines et ultramarines. Ils sont eux-mêmes issus des services de l'État, des collectivités territoriales et du secteur associatif.



Au programme

Deux jours de formation, basée sur des quiz, des jeux de rôle et des échanges.

- 1. Une journée et demie de « tronc commun »**
 - › Des repères historiques et des références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité.
 - › Des clés pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain.
 - Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur.
 - Construire un argumentaire.
 - Adopter une posture de dialogue et de pédagogie.
 - › Des échanges sur ses pratiques avec d'autres professionnels.

2. Un module de spécialisation, en fonction de votre profil

Trois thèmes sont proposés :

- › Laïcité et relation socio-éducative ;
- › Laïcité et usage des espaces publics
- › Laïcité, accueil et relation avec les publics.